



Charte de déontologie

Ma vision du coaching

- Le coaching est un processus de développement personnel et professionnel. Le client est acteur et décideur dans les plans d'actions qui vont le conduire à atteindre ses objectifs en confiance et en confort.
- Je m'engage à respecter la dignité et l'intégrité de mes clients. Je les aide à se fixer des objectifs motivants et épanouissants. J'apporte avec bienveillance du cadre, de la méthode et un questionnement confrontant. Je valorise leurs ressources propres, suis attentive à leur autonomie et les accompagne dans la mise en œuvre des moyens les plus rapides et les plus efficaces pour eux.

Professionalisme

- J'ai suivi une formation professionnelle, mes compétences à exercer ont été validées.
- Je fournis à la demande du client une information claire sur ma formation.
- Je m'informe et je me forme pour actualiser mes compétences.

Protection du client

- La personne bénéficiaire du coaching, même si elle n'est pas à l'initiative de la demande, doit être volontaire.
- Je m'engage à favoriser l'autonomie de mon client et je m'interdis tout abus d'influence.
- Je garantis le strict respect de la règle de confidentialité.

Si je constate qu'il n'est plus possible de fonctionner selon les termes du contrat, je suis dans l'obligation éthique d'y mettre fin en expliquant clairement les raisons de ma décision.